

L'EMPLOI ASSOCIATIF : LES BASES

Acquérir les connaissances de base sur l'emploi dans une association, les obligations légales et les bonnes pratiques à adopter.

Public cible :

Acteurs associatifs essonniens (hors adhérent)

Format :

3 heures de 9h à 12h en visioconférence

Prérequis :

Aucun

Objectif de la thématique :

1. **Comprendre le cadre juridique et les enjeux de l'emploi associatif**, en distinguant les différents statuts (salarié, bénévole, volontaire)
2. **Identifier les obligations de l'employeur associatif** et les démarches clés pour recruter et gérer un salarié
3. **Appréhender le coût d'un emploi salarié** et les aides possibles, afin d'intégrer l'emploi dans une gestion budgétaire responsable

Contenu de la formation

1. Pourquoi et comment employer dans une association ?

- Les spécificités de l'emploi dans le secteur associatif
- Emploi bénévole vs emploi salarié : bien faire la distinction
- Quand et pourquoi salarier ?

2. Les fondamentaux du droit du travail associatif

- Les types de contrats possibles : CDI, CDD, PEC, alternance, etc...
- Les conventions collectives
- Le rôle de l'employeur associatif : obligations légales et responsabilités
- Les procédures obligatoires : embauche, DPAE, contrat de travail

3. Rémunération, charges et gestion budgétaire

- Le coût réel d'un salarié ; salaire brut, net, charges patronales
- Aides et dispositifs de soutien à l'emploi associatif (PEC, Fonds pour l'emploi, etc...)
- Impact sur la trésorerie et le budget prévisionnel de l'association

3. Organisation du travail et gestion RH

- Temps de travail, congés, entretiens, etc...
- Relations hiérarchiques dans une association
- Communication interne et gestion des conflits

5. Ressources et accompagnements disponibles

- Réseaux et dispositifs d'accompagnement (URSSAF, CRESS, DLA...)
- Documents types et outils pratiques
- Qui contacter en cas de doute juridique ou RH ?

6. Conclusion/échanges/Ressources